

Projet



INTEGRE

Atelier méthodologique –

18/20 février 2014, Nouméa

Projet financé par :



Union Européenne

CONTACT
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège
BP 05,
98040 Nouméa Cedex,
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
Private Mail Bag,
Suva,
Îles Fidji
Téléphone : +679 337 0735
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
PO Box 0,
Holonio, Pohnpei, 96941 FM,
États fédérés de Micronésie
Téléphone : +691 3207 523
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination
aux Îles Salomon
PO Box 1460
Honiara, Îles Salomon
Téléphone : +677 25543,
+677 25574
Télécopieur : +677 25547

Projet financé par :



Union Européenne

I. Introduction :

Le projet INTEGRE :

« INTEGRE » ou « initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un programme de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique. Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10^e Fond Européen de Développement Régional PTOM Pacifique, il vise à promouvoir la gestion intégrée des zones côtières et à renforcer la coopération régionale dans le domaine du développement durable.

Au niveau local, il contribuera à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM, dans l'intérêt des populations. Ainsi, des projets de gestion intégrée des zones côtières seront mis en œuvre sur 9 sites pilotes de la région. Les méthodes développées et les expériences conduites seront valorisées à l'échelle du pacifique, notamment à travers la participation active aux réseaux régionaux de coopération dans ce domaine.

Les 9 sites pilotes du projet :

Choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions environnementales intégrées, ces sites sont :

- En Polynésie française : la Baie d'Opunohu à Moorea, la presqu'île de Tahiti et les îles de Raiatea et Tahaa et leur lagon,
- En Nouvelle Calédonie : le Grand Sud, la zone côtière Nord-Est, et pour les îles Loyauté les atolls d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré,
- à Wallis et Futuna : Wallis et son lagon, Futuna Sud-Ouest,
- Les îles de Pitcairn dans leur ensemble.

L'atelier de lancement, premier d'une série :

L'atelier tenu les 18, 19 et 20 février au siège de la CPS à Nouméa a réuni une quarantaine de participants inscrits (environ 50 personnes en salle) : services responsables de chacun des sites pilotes, experts de la gestion intégrée et de différents domaines d'importance dans les îles du Pacifique (déchets, agriculture, pêche, transport maritime...), ONG.

A travers des présentations, des séances d'échanges et des ateliers en petits groupes, les services impliqués ont pu acquérir une meilleure connaissance mutuelle de leurs problématiques, partager leur vision du projet INTEGRE, et bénéficier du retour d'expérience des experts présents, ainsi que d'informations sur des réseaux régionaux existants et les expertises disponibles dans le domaine du développement durable.

Les résultats et enseignements issus de cet atelier sont résumés ci-dessous.

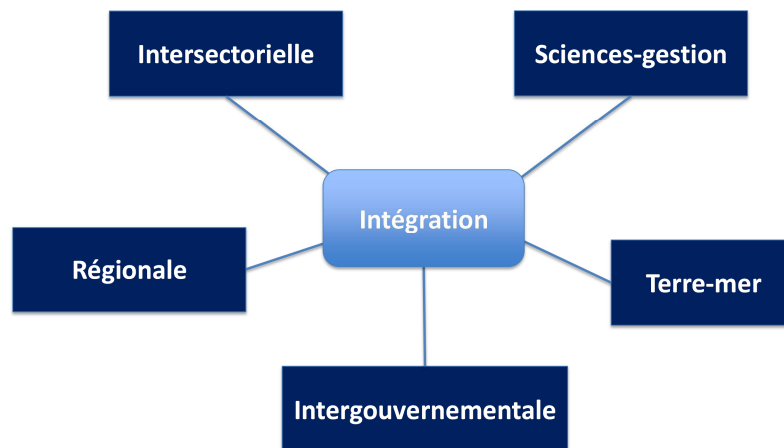
II. Qu'est-ce que la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ?

Une réponse à des pressions croissantes sur les écosystèmes littoraux, une gestion de plus en plus « morcelée » (terre / mer, complexité juridique et politico-administrative croissante) et à un besoin de renouveau des modes de gouvernance (approches « top-down » remises en cause, développement du tissu associatif...)

Ses objectifs : (présentation de Raphaël Billé, coordonnateur du projet RESCCUE – « restoration of ecosystem services against climate change unfavourable effects »)

- donner de la cohérence aux instruments de gestion existant et faciliter le changement (gérer les conflits !)
- consolider les politiques publiques
- définir une stratégie globale même si les réponses sont le plus souvent sectorielles
- répondre à des attentes et des besoins – sans en créer de nouveaux

Les axes d'intégration et les grands champs d'action : (Raphaël Billé)



L'action de la GIZC porte sur trois principaux champs :

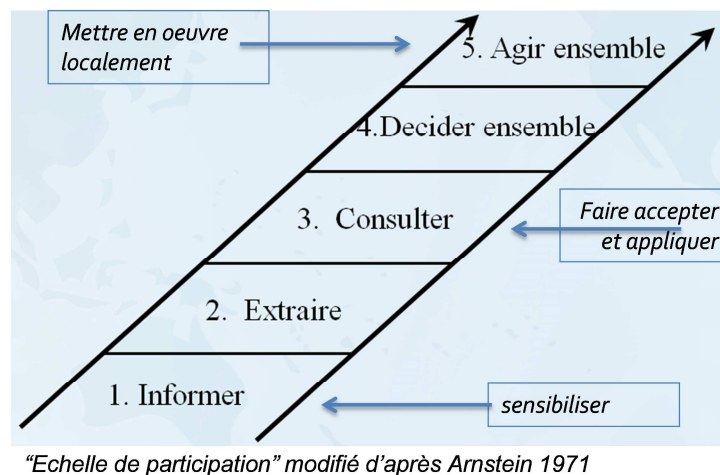
- la régulation des activités sectorielle et l'adaptation des politiques associées
- la planification stratégique
- la gouvernance (développement et organisation de la participation).

Pourquoi le « participatif » ? (présentation de James Comley, Hugh Govan)

Pour que soient mis en œuvre les plans parfois trop nombreux et déconnectés de l'action, pour éviter les démarches perçues comme « technocratiques » et trop compliquées donc peu applicables, pour que les personnes concernées par les projets s'en emparent, pour mieux identifier les problèmes s'il y en a et les actions à mener pour y faire face.

- ⇒ *L'échelle de travail la plus adaptée n'est pas toujours l'échelle bio-géographique de pertinence écologique, mais parfois l'échelle de gouvernance*
- ⇒ *Il faut à la fois une forte implication politique et une responsabilisation d'instances participatives reconnues*

Différents niveaux de participation sont possibles : (James Comley, Hugh Govan, d'après Arnstein 1971) :



⇒ Selon les sujets, un niveau ou l'autre sera plus pertinent... L'idéal du niveau 5 n'est pas forcément toujours atteint.

III. Les enseignements de l'atelier

Quatre illusions à éviter : (Raphaël Billé)

- Le tour de table comme solution à tous les problèmes : bien souvent, le consensus n'émerge pas et cet exercice ne dispense pas d'arbitrages à prendre.
- L'idéalisation des communautés locales : la solution la plus adaptée n'est pas nécessairement la solution traditionnelle parce qu'elle est traditionnelle.
- La recherche de la « bonne échelle » pour une structure unique de gestion : la gestion du littoral est complexe : plutôt qu'une structure unique, il faut chercher la bonne coordination entre les structures existantes.
- la connaissance scientifique comme condition nécessaire et suffisante à une gestion intégrée des zones côtières : le manque de connaissance ne doit pas freiner l'action.

Les clefs de la réussite... enseignements pour le projet INTEGRE :

- Prendre en compte le passé et le présent du territoire (temporalité et histoire), ainsi que les différentes échelles de temps impliquées
- Prendre en compte la dimension interculturelle (une sixième dimension de l'intégration ?)
- Lancer l'adhésion par des petites actions visibles : « engranger des résultats probants dès le départ pour créer une dynamique et susciter l'adhésion »
- Impliquer le secteur privé
- Penser dès la phase de programmation à la pérennisation des actions après le projet
- Utiliser les structures en place et garantir la légitimité des acteurs impliqués
- Savoir d'où on part et où on veut aller : importance d'un « état 0 »,
- Organiser des échanges régionaux et partage d'expériences à tous les niveaux (politiques, techniciens, acteurs locaux)
- Réfléchir aux notions de répliquabilité et de devoir de démonstration, un enjeu qui n'est pas forcément partagé.

IV. Quels sont les objectifs du projet INTEGRE, quelles actions seront mises en œuvre pour les atteindre ?

Grâce aux réflexions menées en commun, les objectifs et résultats attendus du projet INTEGRE ont pu être mieux définis. *La rédaction suivante devra faire l'objet d'une validation en Comité de pilotage.*

Les objectifs et résultats attendus :

Objectifs généraux :

G1 : promouvoir la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et renforcer la coopération au niveau régional

G2 : contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations

Objectifs spécifiques et résultats attendus :

S1 : La coopération entre les PTOM et les pays ACP du Pacifique dans le domaine du développement durable est renforcée

R1 : Un cadre régional pour la GIZC est proposé

R2 : Les PTOM sont insérés dans les réseaux régionaux d'échanges et de concertation dans le domaine du développement durable

R3 : Des échanges entre sites miroirs de la région sont effectués

S2 : Une politique de communication et de sensibilisation efficace est mise en place sur le projet INTEGRE et sur la GIZC à destination des populations, des institutions et des partenaires régionaux

R4 : les outils et les réseaux de communication du projet (intra PTOM et inter PTOM) sont opérationnels

R5a : les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par la société civile

R5b : les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par les institutions des PTOM du Pacifique

R6 : la visibilité du projet INTEGRE est assurée

R7 : Les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés (croise R3 du S1)

S3 : Renforcer la bonne gouvernance liée à la gestion de l'environnement et la capacité des gestionnaires

R8 : des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes

R9 : la collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée

R10 : les capacités des gestionnaires sont renforcées

R11 : le processus de planification intégrée est opérationnel

R12 : les principes de la GIZC sont pris en compte dans les politiques publiques

S4 : Contribuer à l'amélioration de la gestion de l'environnement des sites pilotes au bénéfice des populations

R13 : Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée

R14 : l'environnement est valorisé au travers d'aménagements ou du développement d'activités économiques durables ;

R15 : des alternatives économiques durables sont développées par les populations locales en réponse à des pratiques destructrices potentielles ou avérées

R16 : Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement

Les actions transversales (composante 1):

La « composante 1 » est celle de la mise en réseau et de la capitalisation des résultats. Plusieurs types d'activités sont envisagés afin de fournir un appui méthodologique aux acteurs et d'obtenir des résultats à l'échelle régionale :

- C1.1 Organiser des ateliers thématiques INTEGRE : 5 ateliers en tout devraient se tenir au cours du projet : outre celui-ci, des ateliers thématiques sur les sites permettront de favoriser les échanges de bonnes pratiques (*participe à l'atteinte du résultat R3*)
- C1.2 Renforcer et intégrer les réseaux régionaux : en appuyant la participation des PTOM aux réseaux existants et en contribuant à les renforcer (*R2*)
- C1.3 Elaborer et porter un cadre régional de la GIZC (+ 1 atelier) (*R1*)
- C1.4 Soutenir les processus de planification et l'approche participative dans les sites pilotes, notamment grâce à un appui méthodologique local (*R8 à R12*)
- C1.5 Capitaliser sur les méthodes élaborées et mises en œuvre (*R7*)
- C1.6 Soutenir les initiatives des sites pilotes en matière d'échanges bilatéraux dans le Pacifique (y inclus formations) (*R2&R3*)

Les projets des sites pilotes (composante 2): proposition d'une méthodologie :

Sur chacun des sites pilotes, des plans d'actions seront mis en œuvre. Ils permettront non seulement de répondre aux enjeux prioritaires identifiés mais aussi de concrétiser la mise en place de la démarche de GIZC.

⇒ *Un guide de montage de projet de site a été rédigé afin de guider le travail à mener pour chacun des sites.*

Sur place, quatre coordinatrices de l'équipe de la CPS se consacrent à la mise en place de ce projet à l'échelle de chacun des territoires, en appui aux acteurs :

- Caroline (basée à Papeete) pour la Polynésie française : carolinev@spc.int
- Delphine (basée à Nouméa) pour Pitcairn : delphinel@spc.int
- Julie (basée à Mata-Utu) pour Wallis et Futuna : juliep@spc.int
- Yolaine (basée à Nouméa) pour la Nouvelle Calédonie : yolaineb@spc.int.

V. Quelles sont les grandes problématiques de chacun des sites pilotes ?

Tableaux « AFOM » :

Les tableaux des atouts/faiblesses/opportunités/menaces de chacun des sites ont été élaborés de manière précise et spécifique, et le travail de groupe a permis de dégager de grandes problématiques communes, sous la forme du tableau des enjeux communs ci-dessous (*les dégradés de couleurs donnent une indication de la fréquence d'apparition des thématiques pour chacun des sites*) :

atouts	faiblesses
Capital naturel et culturel fort	Environnement localement dégradé
Connaissance des milieux	Faiblesse institutionnelle, manque de coordination inter-services et entre niveaux de gouvernance
Espaces de concertation	Problèmes liés au foncier (régime, relocalisation)
Demande locale d'implication	Taille, éloignement, exode et/ou vieillissement
Outils de réglementation/planification	Manque de moyens humains et financiers
Implication politique et institutionnelle	Disponibilité des données
Foncier sécurisé	Conflits d'intérêts locaux
	Défiance des populations
Dynamiques économiques, potentialités de développement	Pressions anthropiques
INTEGRE, partenariats régionaux	Erosion
Dispositifs existants à organiser et exploiter	Espèces envahissantes
Dispositifs de formation, transfert de connaissances	Impacts sociétaux
Développement dessertes aériennes et maritimes	Changement climatique
	INTEGRE (surcroît de travail)
opportunités	menaces

Leçons pour le projet INTEGRE :

Si le risque d'interférence avec les politiques publiques à l'œuvre ou celui d'un surcroît de travail sont parfois mis en avant, le projet est globalement vu comme une opportunité, apportant des moyens aux territoires et une occasion de mettre en œuvre de nouvelles approches.

Le capital culturel et naturel des différents sites pilotes a été mis en avant comme un atout fort, menacé à la fois par des pressions anthropiques et des changements rapides de la société : sa préservation constitue un enjeu prioritaire, communément mis en avant.

Des problématiques communes sont retrouvées sur une majorité de sites, représentant autant d'opportunités d'échanges thématiques riches : gestion des déchets dans un contexte insulaire, érosion côtière dans un contexte de changement climatique, érosion des sols et pollution terrigène dans le lagon, espèces envahissantes, gestion touristique ...

Tous les projets pourront s'appuyer sur des outils réglementaires ou de planification et une administration solide mais tous les participants ont souligné le besoin d'une meilleure coordination interservices ou entre les différents niveaux de gouvernance.

Les démarches participatives sont diversement mises en œuvre sur les territoires, et partout la demande locale est forte et des espaces de concertation existent.